

Politique Voyage 2023



POINT INFO

Jeudi 9 novembre
2023



Politique Voyage 2023

« késako? »

C'est une politique au service des voyageuses et voyageurs de MdM qui détaille :

- Les modes et conditions de déplacement
- Les frais pris en charge par MdM lors d'un déplacement
- Ceux non pris en charge
- Les justificatifs à apporter
- Les règles de sécurité à appliquer
- La conduite à suivre en cas de problème sur place

Rappel :

Pour les personnes extérieures à MdM, les frais sont remboursés s'ils sont spécifiés dans un contrat, le cas échéant.
A défaut, c'est la politique voyage de MdM qui est appliquée.

Ce n'est pas la procédure à suivre pour :

- Faire une demande de voyage
- Ni faire une demande de fonds
- Ni établir sa note de frais

Ces procédures et les formulaires ad hoc sont accessibles sur l'intranet de la Cellule Voyage.

Politique Voyage 2023

Evolution

Historique :

- 1^{ère} Politique Voyage en mars 2019
- Mise à jour annuelle des barèmes selon l'inflation
- Nouvelle Politique Voyage en nov 2023
 - ✓ + claire et + synthétique
 - ✓ Adaptée aux évolutions du monde du voyage
 - ✓ Tient compte des enjeux environnementaux

Changements principaux :

- Évolution des frais de vie (FDV) pour les expats et staff nat vers un forfait journalier
- Pas de remboursement des VTC (type UBER)
- Check list
- Tableau récapitulatif
- N° d'astreinte



Politique Voyage 2023

Utilisation

- **Pour qui** ? : Tou.te.s les acteurs.trices de MdM
- **Quand l'utiliser** ? : A chaque fois que l'on se pose une question avant, pendant ou après un déplacement
- **Pourquoi** ? : Connaître les règles sur les choix des modes et conditions de déplacements, anticiper les frais conformément au budget et savoir les conduites à tenir
- **Où la trouver** ? : Sur l'intranet de la Cellule Voyage avec les liens vers les procédures et formulaires
- **A partir de quand** : Une fois les traductions effectuées, les documents seront transmis par mail aux acteurs et actrices de MdM d'ici quelques jours

Pour plus d'informations, la Cellule Voyage est aussi là pour répondre aux questions liées aux déplacements via cellule.voyage@medecinsdumonde.net et accompagner les voyageurs et les voyageuses avant, pendant et après leur déplacement.

Politique Voyage 2023

Visualisation

POLITIQUE VOYAGE

Au service des voyageurs.euses de MdM France

DES DÉPLACEMENTS AU SERVICE DE NOS MISSIONS

En lien avec nos engagements écoresponsables, notre politique de sécurité ainsi que la redevabilité vis-à-vis de nos bailleurs et donateurs.rices, nous organisons nos déplacements s'ils sont nécessaires à la réalisation de nos missions, en privilégiant les interactions via les outils numériques lorsque c'est adapté.

REDEVABILITÉ

- Les déplacements doivent être organisés avec l'accord des responsables hiérarchique et budgétaire
- Les voyageurs.euses doivent pouvoir justifier de toutes leurs dépenses à l'appui de justificatifs lisibles (hors forfaits)
- Les voyageurs.euses s'assurent que leur état de santé est compatible avec le déplacement

CHOIX DU MODE DE DÉPLACEMENT

- Le train est privilégié sauf en cas de trajet dont la durée excède 4h de train
- Les modes de déplacement collectifs (train, transports en commun, etc) sont privilégiés sauf si ceux-ci sont inexistantes ou incompatibles avec les contraintes de la mission
- Compagnies low cost autorisées en dernier recours (avion, train, etc)

CONDITIONS DE DÉPLACEMENT

- Organisation du déplacement en fonction des conditions médicales, de sécurité requises et des nécessités de la mission
- Toutes les réservations doivent en priorité être modifiables et remboursables (avec pénalités le cas échéant)

LES CARTES

- d'Abonnement : prises en charge après vérification du rapport coût/réduction obtenue
- de Fidélité : non prises en charge

Le.a bénéficiaire d'une carte peut la transmettre à la Cellule Voyage pour obtenir un moindre coût ou des points de fidélité sans que cela influe sur le choix du billet.

SOIGNE AUSSI L'INJUSTICE

TRANSPORTS : AIR, FER, MER

- Les billets sont fournis via notre agence de voyage, nos différents prestataires et leurs sites online
- Les modifications sont limitées aux impondérables professionnels et gérées par la Cellule Voyage
- Toute modification personnelle est à la charge (logistique et financière) du.de la voyageur.euse

L'AÉRIEN

- En classe économique
- Excédents de bagage non remboursés
- Possibilité de billets mécénat selon conditions
- Pour les contrats > 1 an, voir la politique de fret
- Carte d'embarquement : suivre le process

LE RAIL

- En 2ème classe
- Remboursement sur la base du tarif 2ème classe
- Remboursement autres tarifs seulement sur preuve d'impossibilité de 2è classe

LE MARITIME

- En 2ème classe ou économique selon l'embarcation
- Seulement si aucun autre transport terrestre ou aérien n'est possible et sans coût excessif

TRANSPORTS : AUTO, TAXI

- Remboursements aux forfaits mentionnés si applicables
- Tarifs et forfaits spécifiques IDF et province (cf note)

INDEMNITES KILOMETRIQUES

- Utilisation d'un véhicule personnel réservée aux trajets non desservis par un transport collectif ou beaucoup plus long et/ou coûteux
- Accord préalable du responsable budgétaire obligatoire

- Information obligatoire préalable des Services Généraux et de l'assureur du.de la conducteur.trice
- Remboursement sur justificatif de kilométrage ou à défaut sur la base d'un train en 2ème classe
- Barème (incluant carburant et usure du véhicule) = 0,35€/km*

INDEMNITES EN CAS DE RETARD OU D'INCIDENT

Les indemnités sont perçues par le.a voyageur.euse si le préjudice subi est personnel

SOIGNE AUSSI L'INJUSTICE

PÉAGE ET PARKING

- Remboursement uniquement sur justificatif
- Frais de parking remboursés dans la limite de 24h de parking, si usage du véhicule justifié
- Exception si coût d'un taxi > à celui du parking

LOCATION AUTO EN FRANCE

- Catégorie minimale respectant les conditions de sécurité, géographiques et climatiques
- Assurance tous risques et rachat de franchise à 100%
- Contraventions et sinistres (cf note et formulaire des SG)

TAXI

Remboursé uniquement si :

- Pas de transport en commun (inexistant ou grève)
- Bagages > 23kg (hors bagage cabine), soit du fait du billet, soit du fait de MdM (matériel, colis...)
- Voyage hors des heures travaillées (de 20h à 8h + WE et jours fériés)
- 1ère fois à Paris
- Personne à Mobilité Réduite (PMR)

Obligation de prendre un taxi si transport de fonds pour MdM (hors restauration et avances)

Forfaits supplémentaires autorisés :

- Appel pour réservation immédiate = 4€*
- Appel pour réservation à l'avance = 7€*
- A partir du 5ème voyageur = 4€*

HEBERGEMENT

- Privilégier l'hôtellerie aux hébergements alternatifs
- Privilégier les hôtels négociés par les sièges, les délégations et sur les missions
- Tout extra est à la charge du.de la voyageur.euse et payable en direct sur place
- Alcool non remboursé

-> EN FRANCE

Catégories d'hôtels = 2* ou 3*

Plafond de remboursement en hôtellerie (nuitée + petit déjeuner + taxe de séjour) : Ile-de-France = 100€*
Province = 85€*

-> A L'INTERNATIONAL

Privilégier la guest d'une mission MdM si existante

Catégorie hôtelière équivalente à celle utilisée en France

SOIGNE AUSSI L'INJUSTICE

Plateformes (type Airbnb) et Sous-locations

Recours aux logements alternatifs uniquement en cas de difficulté à trouver un logement adéquat dans l'hôtellerie traditionnelle

Sinon, réservation et paiement par le.a voyageur.euse. Il.elle doit s'assurer de toute démarche légale obligatoire. En aucun cas, MdM n'est intermédiaire.

Plafond de remboursement sur justificatif (nuitées, frais de nettoyage et de service, et taxe de séjour)

- Ile-de-France = 93€*
- Province = 78€*

RESTAURATION EN FRANCE

Plafonds de remboursement

Petit déjeuner = 7€* si :

- départ du domicile avant 8h
- en logement alternatif
- chez des proches

Déjeuner = 15€*
Dîner = 22€*

Aucun encas, ni goûter n'est remboursé

Invitations du personnel MdM France (cf note séminaire)
Invitations hors personnel MdM France = 35€*

Forfaits

Repas bénévole sur lieu de bénévolat = 7,10€*

FDV pour expatriés et impatriés : forfait 45€/jour* (incluant métro et navette)

RESTAURATION HORS MÉTROPOLE

- Allocation Forfaitaire de Restauration (AFR) (cf tableau)
- Invitations du personnel MdM et extérieurs selon le niveau de vie du pays ou de la mission

FRAIS DIVERS sur justificatifs

Frais de santé : traitements et produits prescrits sur ordonnance et liés à la destination

Frais administratifs : documents officiels (passeport, visa, photos, ...)

DEMANDES DE FONDS

- Frais de vie (FDV) donnés par virement (ou en espèces le cas échéant) à l'arrivée en France
- Allocations forfaitaires de restauration (AFR) et Avances sur frais (ASF) à demander avant le départ

SPECIFICITES

Pour les bénévoles : frais de trajet domicile - locaux de MdM

Dans la limite de la moitié du coût mensuel de l'abonnement régional, si le.a bénévole affecté au moins 2 trajets A/R par semaine ou 6 jours de présence dans le mois

Pour les voyageurs.euses : gestion spécifique de leurs frais (cf note de la Cellule Urgence)

SOIGNE AUSSI L'INJUSTICE

CHECK LIST DÉPLACEMENT

Avant :

- Avoir un passeport valide
- Checker les bagages autorisés selon le billet

Pendant :

- Avoir ses documents avec soi (passeport, visa, ordre de mission, cartes...) et le n° d'astreinte (cf ci-dessous)

Après :

- Envoyer les cartes d'embarquement à l'adresse dédiée (cf process)
- Faire sa Note De Frais (NDF) cf formulaire

Retrouver tous les détails des procédures dans le guide du voyageur (cf guide)

Train / Avion	2ème classe / Classe économique Exchangeable/remboursable
Voiture personnelle	Que si pas de transports collectifs ou si trajet long/coûteux 0,35€/km
Hôtel	IDF = 100€* / Province = 85€* (nuitée + petit-déj + taxes de séjour)
Taxi	Uniquement si pas de transports en commun / hors horaires de travail / bagages > 23kgs / 1ère fois à Paris / PMR VTC non remboursés
Restauration	Déjeuner : 15€* / Dîner : 22€* Repas bénévoles : 7,10€* / Frais de Vie : 45€*/jour

Tous les montants accompagnés d'une astérisque * sont révisés annuellement ou de manière ad hoc le cas échéant

BON VOYAGE

En cas d'urgence, joindre le n° d'astreinte : **+33.(0)7.62.97.60.31**

SOIGNE AUSSI L'INJUSTICE

BON VOYAGE
HAVE A NICE TRIP
BUEN VIAJE